

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Michel MEUNIER

**OBJET : PRU du quartier de la Plaine d'Ozon : reconfiguration du centre socio-culturel de la Plaine d'Ozon.
Avenants n°1 aux marchés de travaux.**

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°21 du 18 novembre 2011, le Conseil Municipal a autorisé monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue d'une procédure adaptée pour la reconfiguration du Centre Social d'Ozon, 1 rue Emile Littré.

Le montant initial des marchés de travaux s'élève à la somme de 1 029 900,95 € T.T.C. pour les 14 lots.

Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires entraînant une augmentation globale des marchés de 1 657,39 € TTC. soit + 0,16 % et concernent notamment :

- Le lot 1 Désamiantage – Démolitions - Gros-oeuvre - VRD pour des travaux de désamiantage, démolitions complémentaires et surprofondeurs des massifs de fondations, travaux divers,*
- Le lot 2 Charpente métallique Serrurerie pour la pose d'un portail coulissant extérieur,*
- Le lot 4 Menuiseries extérieures aluminium pour le remplacement de la porte tambour par des portes battantes,*
- Le lot 5 Menuiseries extérieures PVC pour des laquages de fenêtres complémentaires, l'habillage de coffres de volets roulants, les reprises des feuillures des ouvertures extérieures,*
- Les lots 6 Plâtrerie, 7 Menuiseries intérieures bois, 8 Revêtements de sols durs, 9 Revêtements de sols souples, 10 Peinture Revêtements muraux et 12 Electricité pour des modifications d'aménagement,*
- Le lot 13 Plomberie sanitaires pour modifications d'aménagement et réparations de descentes d'eaux usées découvertes détériorées après démolitions,*
- Le lot 14 Chauffage-Ventilation pour la reprise des alimentations des radiateurs et la dépose d'un réseau gaz.*

* * * * *

VU l'article 20 du Code des marchés publics, relatif aux avenants

CONSIDÉRANT les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous :

Commune de CHATELLERAULT**Délibération du conseil municipal****du 29 mars 2012****n° 12****page 2/2**

Entreprises	Lots	Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Montants avenants n°1 T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Nouveaux montants des marchés T.T.C.	% de variation
CIM 5	1 - Désamiantage- Démolitions-Gros-œuvre- VRD	172 206,00 €	15 833,93 €	188 039,93 €	9,19%
VIAS	2 - Charpente métallique - Serrurerie	83 120,03 €	3 455,54 €	86 575,57 €	4,16%
Etanchéité du Sud-Ouest	3 - Etanchéité	50 700,44 €		50 700,44 €	
VIAS	4 - Menuiserie ext. alu.	170 311,62 €	-34 873,05 €	135 438,57 €	-20,48%
VIAS	5 - Menuiserie ext. Pvc	98 958,28 €	4 904,67 €	103 862,95 €	4,96%
M3C	6 - Plâtrerie	87 065,59 €	-3 258,17 €	83 807,42 €	-3,74%
GUILLON BERGER	7 - Menuiserie Int. bois	92 136,41 €	-205,08 €	91 931,33 €	-0,22%
BATISOL PLUS	8 - Revêtements sols durs	16 111,17 €	-1 725,65 €	14 385,52 €	-10,71%
BOUCHET Frères	9 - Revêtements sols souples	30 659,57 €	4 225,85 €	34 885,42 €	13,78%
BOUCHET Frères	10 - Peinture - Revêtements muraux	33 472,79 €	439,60 €	33 912,39 €	1,31%
DUTREIX-SCHINDLER	11 - Ascenseur	51 416,04 €		51 416,04 €	
LUMELEC	12 - Electricité	80 958,91 €	3 709,15 €	84 668,06 €	4,58%
SAINT-ELOI-FOUGERE	13 - Plomberie - Sanitaires	20 924,10 €	3 041,24 €	23 965,34 €	14,53%
SAINT-ELOI-FOUGERE	14 - Chauffage - Ventilation	41 860,00 €	6 109,36 €	47 969,36 €	14,59%
	Montant total avenants n° 1 T.T.C.		1 657,39 €	1 031 558,34 €	0,16%

Le Conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer les avenants n°1 aux marchés correspondants, pour les montants indiqués ci-dessus.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur la ligne budgétaire 820.22/2315/OP102/4600, Nomenclature EQ 301.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 05/04/2012 N° 2446
Publié au siège de la Mairie, le 05/04/2012

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM